



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Bundeskanzlei BK
Sektion Politische Rechte

Droits politiques et transformation numérique

Vote électronique : un exemple concret

Mirjam Hostettler
Chef de projet

8^e eGovernment Symposium Romand
9 mai 2019





Cyberadministration et vote électronique

- La prestation ayant le plus fort besoin de développement selon la population
[\(Étude nationale sur la cyberadministration 2019 : Compte rendu\)](#)
- Un projet conjoint de la Confédération et des cantons qui fait partie de la Stratégie nationale de cyberadministration



Qu'entend-on par vote électronique

- La possibilité pour le citoyen de voter et d'élire où qu'il se trouve et au moment de son choix
- L'utilisation d'Internet pour ce faire

Urne



Correspondance



Electronique





Les contributions du vote électronique à la démocratie

- Une procédure de vote claire et accompagnée
- La prévention des votes nuls
- Un dépouillement rapide et sans erreur
- Une accessibilité accrue pour les électeurs suisses de l'étranger et les personnes handicapées



Une mise en place contrôlée

- Les cantons ont la responsabilité du déroulement des scrutins
- La Confédération autorise et suit les essais
- Le droit fédéral définit les exigences de sécurité et de transparence du système et de son exploitation
- La LDP autorise l'utilisation d'un système propre ou d'un système tiers

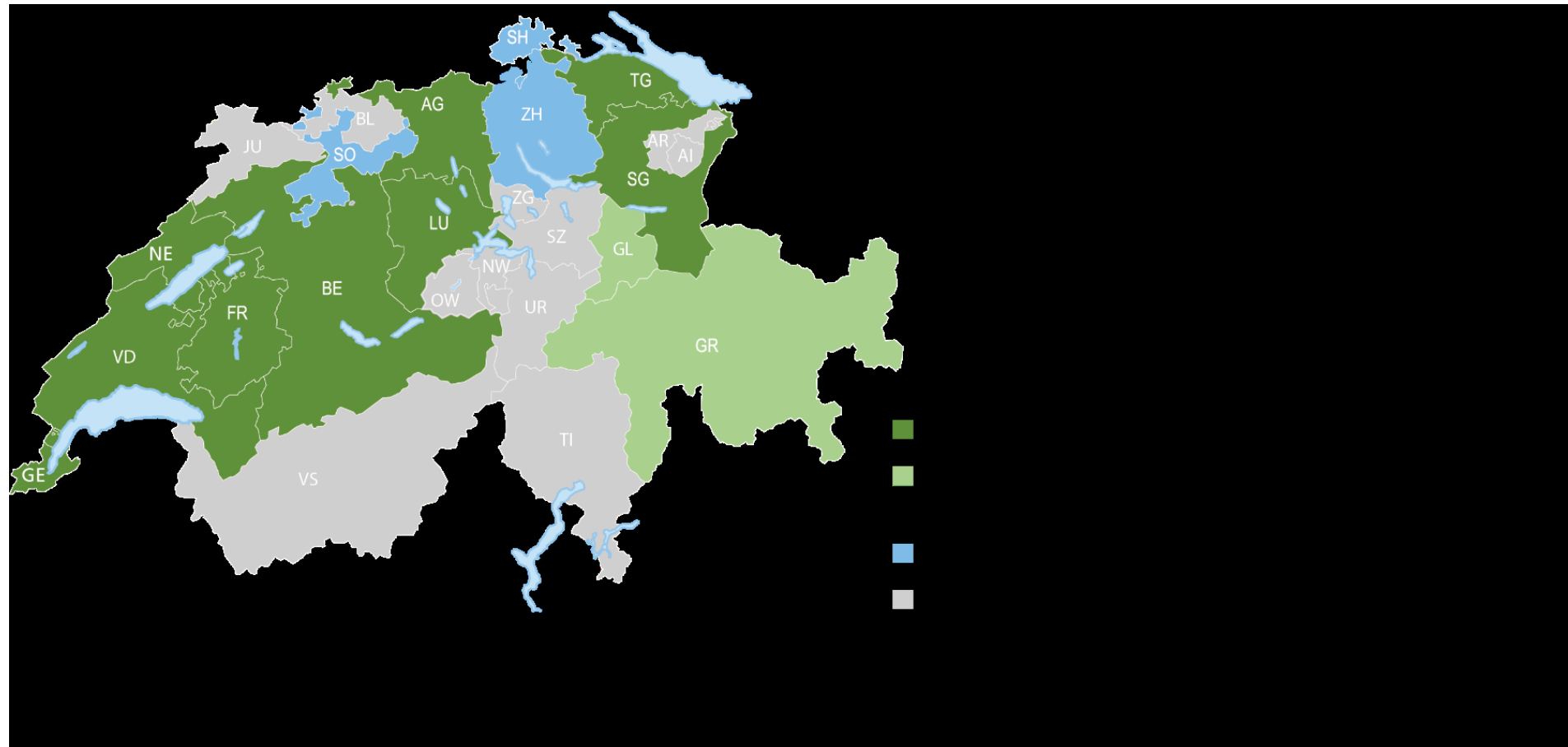


Sécurité – Exigences du droit fédéral

- Protection du secret du vote par des procédés cryptographiques
- Vérifiabilité individuelle et universelle
- Vérification indépendante du système et des processus par un organisme de certification accrédité
- Publication du code source
- Test public d'intrusion (décision de la Confédération et des cantons)



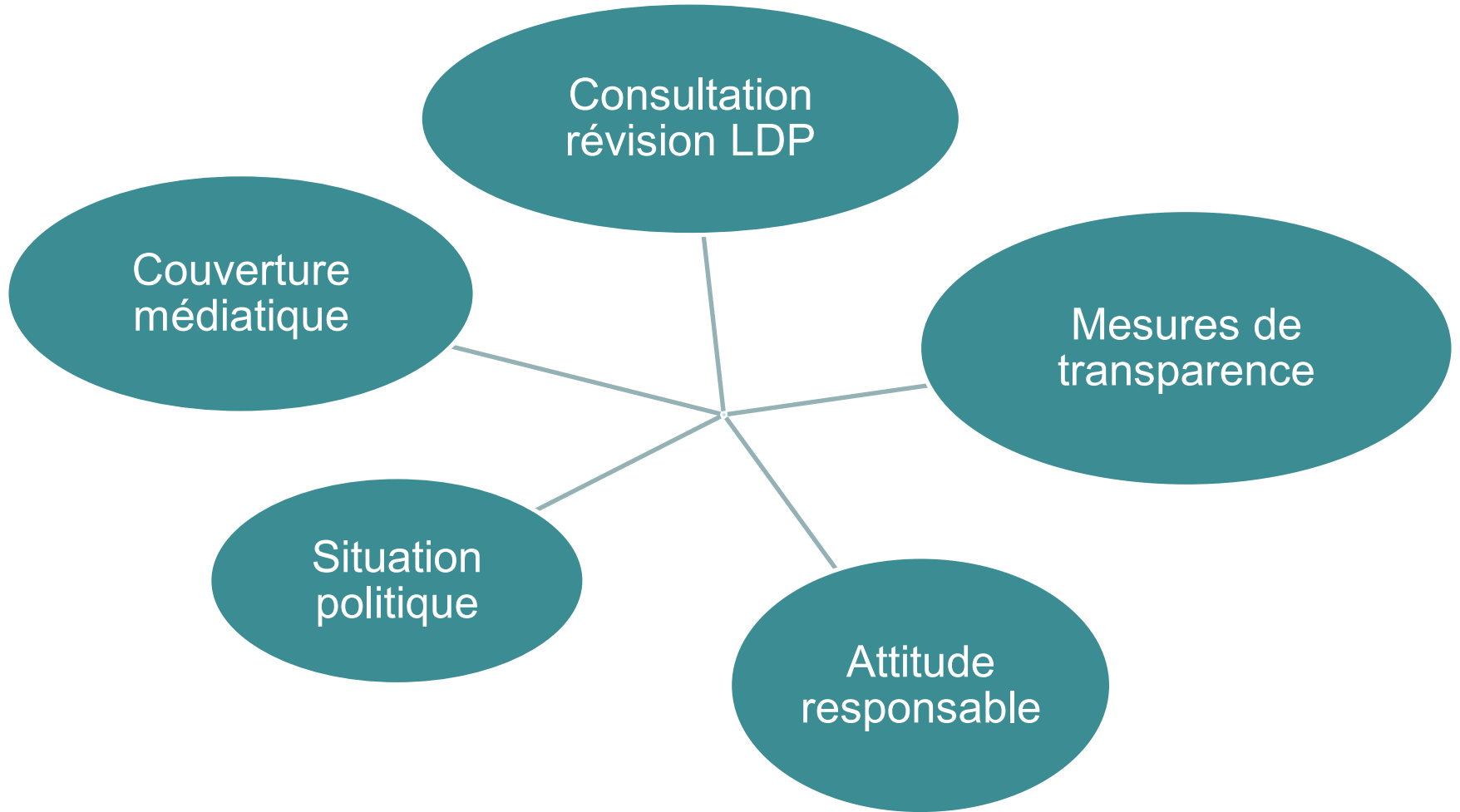
Le déploiement du vote électronique en Suisse



dans 15 cantons



Situation actuelle





Consultation sur la révision de la LDP

- Objectif : faire du vote électronique le troisième canal de vote, au même titre que les deux autres
- Révision de la loi fédérale sur les droits politiques (LDP)
- Période de consultation :
du 19 décembre 2018 au 30 avril 2019





Mesures de transparence pour les systèmes de dernière génération

- La Poste a développé un système de vote électronique avec la vérifiabilité complète
- Publication du code source :
 - Le code source est publié depuis février 2019
 - Les chercheurs ont découvert des failles affectant la vérifiabilité
- Test public d'intrusion :
 - S'est déroulé du 25 février au 24 mars 2019
 - 3200 participants issus de 137 pays
 - 16 violations des règles de bonnes pratiques découvertes



Attitude responsable



- En présence d'un doute raisonnable, la sécurité prime toujours
- La Chancellerie fédérale fait le point sur le vote électronique



Situation politique et couverture médiatique

- Dépôt d'interventions dans les parlements fédéral et cantonaux
- Initiative populaire demandant un moratoire sur le vote électronique : Récolte des signatures jusqu'à l'automne 2020





Et maintenant ?

- Prise de position vis-à-vis des systèmes avant les élections du Conseil national 2019
- Evaluation des processus de certification et d'agrément
- Bilan de la procédure de consultation
- Décision sur la suite à donner



Pour plus d'informations



www.bk.admin.ch > Droits politiques > Vote électronique

Merci de votre attention.